



CRIIRAD

Commission de Recherche
et d'Information Indépendantes
sur la Radioactivité
471 av. V. Hugo - 26000 Valence
www.criirad.org

COMMUNIQUE

17 janvier 2013



BP: 149 ARLIT - NIGER

AAM – Association « Les AMIS d'AGHIRIN'MAN »

Communiqué conjoint : CRIIRAD / AGHIR IN MAN / AAM « Les Amis d'Aghirin'Man »

1 600 tonnes de ferrailles sorties des installations d'AREVA au Niger. Parmi elles certains lots sont radioactifs

Environ 1 600 tonnes de ferrailles provenant des sites d'extraction d'uranium de SOMAÏR et COMINAK, filiales d'AREVA au Niger, sont sorties dans le domaine public. En septembre 2012, 1 000 tonnes ont été découvertes chez un ferrailleur d'Arlit. Les contrôles effectués par AGHIRIN'MAN avec un appareil professionnel prêté par la CRIIRAD ont montré que certains lots sont radioactifs. Selon Aghirin'man, le doute persiste, en ce début d'année 2013, sur le devenir de 600 tonnes. Une partie de ces ferrailles aurait été vendue à l'étranger.

L'insuffisance sur le contrôle de la radioactivité des ferrailles est découverte en 2003

Deux filiales d'AREVA exploitent des mines d'uranium dans la région d'ARLIT (Niger) depuis une quarantaine d'années. Il s'agit de la SOMAÏR (exploitation par mines à ciel ouvert) et de la COMINAK (exploitation par mines souterraines). Les activités d'extraction du minerai d'uranium dans les mines, puis les opérations chimiques de traitement du minerai dans les usines d'extraction entraînent une contamination radiologique des équipements utilisés.

A l'issue d'une mission de terrain effectuée à Arlit en décembre 2003, à la demande de l'ONG nigérienne AGHIRIN'MAN, la CRIIRAD avait dénoncé la présence, sur les marchés de la ville, de ferrailles radioactives issues des installations d'AREVA.

Depuis 2003, des contrôles indépendants réalisés ponctuellement par des ONG ont montré que la population est toujours exposée à des ferrailles radioactives, mais le constat de ces derniers mois est particulièrement inquiétant compte tenu des quantités de ferrailles découvertes. Il révèle en outre que, contrairement aux annonces faites aux media et aux représentants de la société civile, AREVA et ses filiales font peu de cas de la protection sanitaire des populations contre les effets des radiations ionisantes.

La contamination des ferrailles par des métaux lourds radioactifs associés à l'uranium tels que uranium 238, thorium 230, radium 226, plomb 210, polonium 210 entraîne une exposition des populations par irradiation externe et des risques de contamination interne en fonction des modes d'utilisation des ferrailles recyclées (usages domestiques possibles). Certaines de ces substances sont particulièrement radiotoxiques par ingestion et par inhalation. Il s'agit d'une contamination durable compte tenu de la période de l'uranium 238 (4,5 milliards d'années) et du radium 226 (1 600 ans). Les mauvaises pratiques des filiales d'AREVA en matière de contrôle des matériaux et déchets radioactifs entraînent donc un accroissement des risques sanitaires pour les populations de la région, voire au-delà, en cas de revente des ferrailles à l'étranger.

Des dysfonctionnements qui perdurent en 2012

Fin août 2012, Almoustapha Alhacen et Rhamar Illatoufegh, respectivement président et secrétaire général d'AGHIRIN'MAN ont participé à un stage de formation sur la radioprotection organisé à la CRIIRAD. La CRIIRAD leur a confié un appareil de détection de radioactivité professionnel (un scintillomètre DG5).

Dès leur retour à ARLIT, en **septembre 2012**, les membres d'AGHIRIN'MAN ont découvert que des ferrailles en provenance des sites d'extraction d'uranium de la SOMAÏR et de la COMINAK avaient été mises en vente dans le domaine public.

Il s'agit d'environ **1 000 tonnes** provenant des installations de la COMINAK¹ et **600 tonnes** de celles de la SOMAÏR².

Une partie de ces ferrailles a été retrouvée chez un ferrailleur d'ARLIT. Les mesures de taux de radiation gamma effectuées par monsieur Rhamar Illatoufegh (AGHIRIN'MAN) sur le tas de ferrailles ont montré des valeurs jusqu'à 1 800 c/s (coups par seconde) soit plus de 9 fois supérieures à la normale.

Deux réunions ont été organisées à Arlit en présence des autorités, des compagnies minières, et des représentants de la société civile. La première le 20 septembre 2012³, chez le ferrailleur, pour constater la radioactivité des ferrailles, la seconde le 25 septembre⁴ où ont été convenues les mesures à prendre.

Selon le ferrailleur, tout ou partie des 600 tonnes de SOMAÏR auraient été revendues à un citoyen du Nigéria ou expédiées au Bénin. D'après la coordination de la société civile d'Arilit, elles pourraient se trouver avec celles de la Cominak, dans le lot du ferrailleur. Aucune de ces hypothèses n'est confirmée à l'heure actuelle.

Devant l'absence de réaction concrète des sociétés minières, le président de la Coordination de la Société Civile d'Arilit, M Almoustapha Alhacen a écrit le 26 novembre 2012⁵ au directeur de la SOMAÏR pour rappeler que - plus de 3 mois après la découverte de cette situation - les filiales d'AREVA n'ont donné aucune précision sur le devenir des 600 tonnes de ferrailles de la SOMAÏR.

Selon monsieur Alhacen, joint par téléphone le 15 janvier 2013, SOMAÏR n'a toujours pas apporté les éclaircissements demandés.

Cette situation est inacceptable, AREVA n'est manifestement toujours pas en mesure d'imposer à ses filiales des procédures strictes permettant d'empêcher la sortie des matériaux radioactifs de ses sites. Elle se targue pourtant d'une gestion irréprochable de l'environnement.

La CRIIRAD demande qu'AREVA

- fasse toute la transparence sur les conditions de cession des ferrailles et la nature des contrôles radiologiques effectués.
- revoie les procédures de contrôle de radioactivité des matériaux autorisés à quitter ses installations minières.
- s'engage à repérer et racheter les ferrailles contaminées déjà mises en vente dans le domaine public.

Rédacteur : Bruno Chareyron, ingénieur en physique nucléaire, responsable du laboratoire de la CRIIRAD.

Avec la participation de Almoustapha ALHACEN, pour l'ONG AGHIRIN'MAN et Anne Hollard, pour l'association « Les Amis d'Aghirin'Man ».

Pour plus de renseignements

CRIIRAD : mail : bruno.chareyron@criirad.org / téléphone : 04 75 41.82.50

Site CRIIRAD : www.criirad.org

AGHIRIN'MAN : mail aghirin_man@yahoo.fr / téléphone 00 227 96 87 24 98

Les Amis d'AGHIRIN'MAN : mail amis.aghirinman@gmail.com / téléphone 06 37 17 23 75.

Site Les AMIS d'AGHIRIN'MAN : <http://uranium-niger.jimdo.com>

Annexe 1 / Documents complémentaires sur la question des ferrailles radioactives découvertes à ARLIT en septembre 2012

- 1 Lettre de la Coordination des Organisations de la Société Civile d'Arlit au directeur de la COMINAK / 18 septembre 2012.
- 2 Lettre de la Coordination des Organisations de la Société Civile d'Arlit au directeur de la SOMAÏR / 18 septembre 2012.
- 3 Procès verbal de constat sur la radioactivité des ferrailles du 20 septembre 2012.
- 4 Procès verbal de la réunion du 25 septembre 2012 à ARLIT à propos des ferrailles.
- 5 Lettre de rappel à l'ordre de la Coordination des Organisations de la Société Civile d'Arlit au directeur de SOMAÏR à propos des ferrailles / 26 novembre 2012.

Annexe 2 / Présentation des associations à l'origine du communiqué

La **CRIIRAD** (Commission de Recherche et d'Information Indépendante sur la Radioactivité) est une association française, à but non lucratif, fondée en 1986 et dont l'objet est d'améliorer l'information du public et sa protection contre les effets des rayonnements ionisants. La CRIIRAD dispose de son propre laboratoire de mesure situé à Valence (Drôme, France). Le laboratoire de la CRIIRAD est agréé par l'ASN (Autorité de Sûreté Nucléaire). La CRIIRAD travaille depuis 1992 sur la question de l'impact des mines d'uranium, sur le territoire français d'abord, qui comporte au moins 200 anciennes mines d'uranium, puis à partir de 2003, à l'étranger. La CRIIRAD a effectué des études sur l'impact des mines d'uranium ou projets de mines d'uranium en Afrique (Niger, Gabon, Namibie, Mali, Malawi), Amérique du Sud (Brésil), Europe (Finlande, Bulgarie). La CRIIRAD coopère étroitement depuis 2003 avec l'ONG AGHIRIN'MAN.

Les statuts de la CRIIRAD sont téléchargeables sur le site :

http://www.criirad.org/actualites/STATUTS_CA/Statuts.pdf

AGHIRIN'MAN est une ONG de droit Nigérien, créée en 2002 à ARLIT, au cœur de la zone minière. Elle s'efforce d'améliorer les conditions de vie des populations de la zone minière (droit à l'éducation, droit à un environnement sain, etc.). AGHIRIN'MAN a pris contact avec la CRIIRAD en 2002 afin d'organiser des contrôles radiologiques indépendants dans la région d'Agadez. Une première mission réalisée à ARLIT en décembre 2003, en collaboration avec l'association de juristes SHERPA, a permis de mettre en évidence la pollution radiologique de l'environnement à ARLIT. Les statuts d'AGHIRIN'MAN sont téléchargeables sur le site <http://uranium-niger.jimdo.com/aghirin-man>

L'association « **Les Amis d'AGHIRIN'MAN** » est une association française, à but non lucratif, créée en 2012. Elle regroupe des citoyens sensibilisés au combat mené par AGHIRIN'MAN, en particulier sur la question de l'impact de l'extraction de l'uranium. Son objet est de soutenir AGHIRIN'MAN. Les objectifs de l'association sont précisés sur la page :

<http://uranium-niger.jimdo.com/les-amis-d-aghirin-man>

Annexe 3 / Photographies des ferrailles radioactives / Arlit / septembre 2012

Photos A0 et A1 / Lieu d'entreposage des ferrailles acquises par un ferrailleur d'ARLIT



Crédit photo : AGHIRIN'MAN – CRIIRAD - 2012



Crédit photo : AGHIRIN'MAN – CRIIRAD - 2012

Photo A3 / Tas de ferrailles issues des filiales d'AREVA



Crédit photo : AGHIRIN'MAN – CRIIRAD - 2012

Photo A4 / Niveau de radiation gamma plus de 9 fois supérieur à la normale sur des ferrailles (1 874 c/s DG5)



Photo A5 / Niveau de radiation gamma plus de 2 fois supérieur à la normale sur des ferrailles (512 c/s DG5)



Annexe 4 / archives CRIIRAD sur la question des ferrailles radioactives à ARLIT 2003 / 2010

Communiqué de presse CRIIRAD du 18 décembre 2003 qui dénonce en particulier la présence de ferrailles radioactives

<http://www.criirad.org/actualites/communiques/niger/cp.18.12missionniger.pdf>

Film tourné en décembre 2003 (mission CRIIRAD à ARLIT avec AGHIRIN'MAN). La découverte des ferrailles contaminées est illustrée du temps 2 min40 au temps 5mn30

http://www.youtube.com/watch?v=8Alhf5rCifU&feature=player_embedded

Rapport CRIIRAD de 2005 / la question des ferrailles est traitée pages 7 et 8

<http://www.criirad.org/actualites/dossiers2005/niger/notecriiradarlit.pdf>

Extrait de la synthèse CRIIRAD de l'année 2008 sur la question des ferrailles

http://www.criirad.org/actualites/dossiers2005/niger/liens_pdf/A5.pdf

Courrier adressé par la CRIIRAD à AREVA le 31 juillet 2009 pour dénoncer la présence de ferrailles et textiles contaminés découverts par AGHIRIN'MAN sur les marchés à ARLIT

<http://www.criirad.org/actualites/dossiers2005/niger/AREVA-niger-ferrailles2009.pdf>

Synthèse des mesures réalisées en 2009 par la CRIIRAD et GREENPEACE International

http://www.criirad.org/actualites/dossiers2005/niger/greenpeace/niger_greenpeace_%20synthese.pdf